

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 septembre 2012
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIER Pierre jusqu'à 10h10
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h

Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10h10
M. SIBE Maxime à M. GUILLOMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Semer le doute - Organisation du Festival international du film indépendant du 2 au 7 octobre 2012 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Semer le doute créée en 2011, rassemble des passionnés du cinéma indépendant soucieux de créer des passerelles entre les films, les auteurs, le public bordelais, girondin ou aquitain, dans un esprit de convivialité et d'échanges. L'association souhaite créer une dynamique créative sociale et économique autour du cinéma en organisant un Festival grand public et professionnel.

La 1^{ère} édition du Festival international du film indépendant se déroulera du 2 au 7 octobre 2012 au sein de lieux multiples, allant de l'UGC ciné cité à l'Utopia, du TNBA au village Mably à Bordeaux, du Rocher de Palmer à Cenon et aux Terres Neuves à Bègles. L'action de ce festival vise à favoriser l'accès à la culture aux habitants de la Communauté urbaine de Bordeaux et à y impliquer les acteurs culturels.

Un festival de films n'est pas seulement un programme ou une succession de séances, c'est faire la lumière sur la richesse, la vigueur et la nouveauté que l'on retrouve dans le cinéma indépendant. Le festival qui se déroule sur 6 jours, avec 8 films en compétition, s'articule autour de différents évènements :

- La soirée d'ouverture au TNBA en présence du jury et du cinéaste invité d'honneur et la nuit du clip à la Caserne Niel consistant en une projection de vidéoclips artistiques illustrée par les meilleures réalisations des trente dernières années.
- Au Pôle image de Bègles aura lieu un focus sur les industries techniques cinématographiques et audiovisuelles en Aquitaine, au village Mably les passionnés pourront se retrouver autour du rendez-vous des indépendants ainsi qu'autour de la masterclass. C'est ici qu'un cinéaste invité fait profiter de son parcours et de son expérience.
- Les rendez-vous professionnels permettent de créer des passerelles entre jeunes professionnels et professionnels confirmés, entre professionnels aquitains, nationaux et internationaux. Sur trois journées, ils s'adresseront à l'ensemble de la filière cinématographique.

- Des séances dédiées aux scolaires.
- Des cartes blanches, des hommages, des séances spéciales, des dîners VIP...
- La cérémonie de clôture qui se déroulera en trois temps : une cérémonie de remise des prix aux lauréats des compétitions, la Sélection Officielle et les Rencontres Internationales Kino, à l'UGC ciné cité, ensuite une Avant Première, puis une soirée à la Caserne Niel.

La Communauté Urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 20 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 326 700€ répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Immobilisation	20 000	Ressources propres	2 700
Prestation de services	69 200	Ville de Bordeaux	100 000
Services extérieurs	28 000	CR Aquitaine	20 000
Honoraires	102 500	CUB	20 000
Publicité	47 000	CCI de Bordeaux	20 000
Déplacements / missions	10 000	Ville de Bègles	10 000
Charges de personnel	50 000	Ville de Cenon	3 000
		ACSE	5 000
		Partenaires privés	146 000
TOTAL	326 700		326 700

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25 novembre 2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le Festival International du Film Indépendant de Bordeaux relève de la catégorie des grands événements métropolitains,

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention de 20 000 € à l'Association Semer le Doute pour l'organisation de la 1^{ère} édition du Festival International du Film Indépendant de Bordeaux qui aura lieu du 2 au 7 octobre 2012.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours. Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 11 OCTOBRE 2012</p> <p>PUBLIÉ LE : 11 OCTOBRE 2012</p>
--

Mme. FRANÇOISE CARTRON